

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents du
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 9 mars 2022, à 19 h, par visioconférence Teams

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Marie-Eve Bernard
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Daniel Malenfant
Casavant	Brigitte Gaudreau
De La Croisée	Hélène Vincent
De la Rocade	Daniel Côté
Des Passereaux	Élisabeth Groulx, substitut
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Catherine Toutant
Henri-Bachand	Philippe Lussier
La Présentation	Sophie Croteau
Notre-Dame	Tania Lachapelle
Notre-Dame-de-la-Paix	Isabelle D'Auteuil, substitut
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Alexandre Tardif
Polyvalente Robert-Ouimet	Annick Charron
Roger-Labrecque	Annick Gosselin-Francoeur
Roméo-Forbes	Andrée Déry
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Jean-Baptiste	Elen Bourgeois
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Kassandra Poulin-Bouffard
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Pierre	Audrey Ruel, substitut
Sainte-Rosalie	Pier-Luc Chaput
Saint-Sacrement	Johanne Berger
Saint-Thomas d'Aquin	Annie Laurin, substitut

Avaient avisé de leur absence, Madame et Monsieur

Assomption	Joëlle Bouthillier
René St-Pierre	René Robitaille

Étaient absents, Mesdames

Des Moissons	Caroline Durand
Comité EEHDA	Julie Cordeau
Lafontaine	Mélanie Madore
Larocque	Catherine Bouchard
Saint-Charles-Garnier	Claudia Dallaire
Saint-Joseph – Spénard	Nancy Bonneau

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Raymond, Sacré-Cœur et Saint-André.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 02 par la présidente. La prise de présences est effectuée et le quorum est constaté. L'enregistrement de la rencontre est débuté.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3.0 Politique sur les frais chargés aux parents

Le document a été envoyé aux membres. La présidente en fait la présentation. Monsieur Daniel Camirand, présent pour répondre aux questions, explique le règlement national sur ce qui peut ou doit être chargé aux parents.

Par exemple, certaines activités peuvent être chargées (comme une sortie culturelle), mais les mesures dédiées doivent être utilisées auparavant et des mesures d'aide doivent être mises en place. De plus, le résultat académique d'un élève ne doit pas être brimé par une absence à une activité payante.

Le conseil d'établissement doit approuver chacun des frais chargés aux parents et effectuer un suivi au cours de l'année.

Madame Marie-Ève Bernard propose et il est unanimement résolu d'approuver la politique telle que déposée.

4.0 Processus de désignation des membres parents au conseil d'administration

Monsieur Daniel Camirand explique que 2 membres parents du conseil d'administration voient leur mandat venir à échéance (District 1 et 2).

Le comité de parents est maître du processus.

Le directeur général du CSSSH a maintenu les mêmes districts pour l'année 2022-2023 puisque l'année suivante, avec la nouvelle école, les districts devront être revus.

La procédure de nomination devra être adoptée en avril. Un avis sera envoyé aux délégués.

Un responsable devra être nommé pour recevoir les nominations.

Le 1^{er} juin, les 2 représentants devront être nommés par le comité de parents.

5.0 Consultation sur la détermination des services éducatifs dispensés en adaptation scolaire au primaire et au secondaire pour l'année 2022-2023

Mesdames Karina St-Germain et Caroline Germain sont présentes pour présenter les modifications à l'offre actuelle des services.

Le document a été envoyé aux membres avant la séance.

Un avis doit être envoyé avant le 22 mars 2022.

6.0 Consultation sur la planification stratégique de la FCPQ 2023-2028

Le document a été envoyé aux membres. La présidente (qui est la vice-présidente de la FCPQ) explique brièvement la planification stratégique 2017-2022.

Les membres émettent les commentaires pour remplir le formulaire.

Par exemple, les membres veulent une uniformité au niveau des services offerts aux élèves, notamment au niveau du dîner ou des services de garde.

Un membre mentionne l'importance de la gestion post-Covid au niveau du rattrapage des apprentissages.

Les membres soulignent l'importance de la collaboration avec les partenaires.

Un membre nomme l'importance de la transparence, notamment au niveau des tentatives réussies ou non.

La rigueur dans la préparation des dossiers est aussi nommée comme importante et est choisie comme étant la valeur essentielle et la collaboration comme celle à sacrifier si une valeur devait l'être.

L'ambition-innovation pourrait être une valeur importante.

Les membres souhaitent que la FCPQ soit plus présente dans les médias, rayonne de plus en plus dans les comités de parents.

7.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2022 et suivis

Madame Brigitte Gaudreau propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

Suivi :

Un membre demande des nouvelles du poste aux communications. La présidente va s'informer et revient avec l'info à la prochaine séance.

8.0 Parole au public

Un membre est inquiet de la vitesse aux alentours de la nouvelle école. Il demande si le comité de parents devrait s'impliquer dans ce dossier. La présidente va s'informer si un plan de sécurité existe à ce sujet et sinon, s'il est possible de s'impliquer dans ce dossier.

Un membre mentionne que c'est difficile d'avoir le nombre requis d'élèves pour ouvrir un programme Passe-Partout.

9.0 Comité EHDA

La représentante est absente, mais il est communiqué que le comité a été consulté pour l'offre de services en adaptation scolaire et que les différentes classes spéciales ont été expliquées en détail aux membres. L'absence répétée de la représentante est notée et inquiète les membres. Le président sera contacté.

10.0 Communications

Point traité en suivi.

11.0 FCPQ

Le prochain conseil général est le 9 avril. Les délégués intéressés pour le colloque à Victoriaville en mai prochain doivent se manifester.

12.0 Comité transport

La représentante mentionne que la réunion a été reportée au 12 avril prochain.

13.0 Parole au conseil d'administration

La dernière séance publique a permis entre autres d'assermenter le nouveau membre parent. La prochaine séance est le 22 mars.

14.0 Coups de chapeau dans nos écoles

BJSC : L'ouverture de l'agrandissement sera reportée. L'étudiante qui fait la collecte pour la réserve Manawan est à la recherche de commanditaires pour les frais liés à ce déplacement.

15.0 Correspondance

Aucune correspondance

16.0 Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 6 avril au Centre de documentation de la polyvalente Hyacinthe Delorme.

17.0 Levée de l'assemblée

Madame Elen Bourgeois propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 50.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Mélanie Laviolette
Présidente 2021-2022

Brigitte Gaudreau
Secrétaire